

**6 Société et Culture**

**Ministère de l'Agriculture/Immatriculation**

**Enfin des cartes professionnelles pour les agents !**

R.H.A

Libreville/Gabon

Attendu depuis près de 3 ans, le processus d'enrôlement des agents dudit ministère a été lancé hier par le chef de ce département, Yves Fernand Manfoumbi, et sa déléguée Patricia Taye. Une opération qui s'étendra tout au long du mois d'avril pour plus de 1000 agents que compte cette administration.



Photo : R.H.A

Les deux ministres de l'Agriculture ont été les premiers à recevoir leurs cartes professionnelles.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, chargé de la mise en œuvre du programme Graine, Yves Fernand Manfoumbi, a lancé hier, à Libreville, le processus d'immatriculation des agents de son département, via l'établissement des cartes professionnelles. À ses côtés, se trouvaient sa déléguée Patricia Taye, les partenaires sociaux et les membres de son cabinet. Ils sont un peu plus de mille agents qui, pendant

tout le mois d'avril, se feront établir cette carte professionnelle d'une validité de deux ans, qui figurait parmi les revendications agents. Une initiative saluée par le président du Syndicat national des personnels de l'Agriculture (Synpa), Cyr Lin Koumba Mba Essiane, qui, au nom des siens, a eu des mots aimables envers la tutelle. « Depuis trois ans, nous attendions l'établissement des cartes professionnelles qui figurait au nombre de nos

revendications. Dès son arrivée, le ministre Manfoumbi a immédiatement mis en place une commission d'établissement des cartes professionnelles », a expliqué le président du Synpa. La ministre déléguée, Patricia Taye, a saisi l'opportunité pour faire le bilan des entretiens avec les partenaires sociaux: « Nous avons reçu les partenaires sociaux de ce ministère pour échanger sur le fonctionnement et l'organisation de cette administration. Au cours de



Photo : R.H.A

Lin Koumba Mba Essiane, président du Syndicat national des personnels de l'Agriculture, a salué l'aboutissement de cette revendication.

nos discussions, nous avons pu nous accorder sur un certain nombre de points de leurs revendications. Nous avons donc décidé d'y apporter des réponses. Parmi ces revendications, il y avait celle liée au transport du personnel et aux cartes professionnelles, qui prend forme ce matin », a-t-elle dit. Pour sa part, le ministre Manfoumbi a loué la part du travail des partenaires sociaux dans le bon fonctionnement de cette administration. Non sans

ajouter: « les hommes et femmes de ce département ministériel doivent être des personnes engagées dans chaque mission. D'où la nécessité d'identifier combien nous sommes, pour que le challenge que nous avons tous, celui de faire de l'agriculture un nouveau pétrole, puisse être une ambition partagée par l'ensemble des agents recensés dans notre département ministériel. »

**Recherche scientifique / École normale supérieure**

**Voici " Controverses ", une revue spécialisée de philosophie !**

Issa IBRAHIM

Libreville/Gabon

Conçue aux normes CAMES, la nouvelle revue, un semestriel, explore tous les domaines du savoir appartenant à cette discipline. Le premier numéro vient d'être présenté à la communauté universitaire.



Photo : D.R

Un public composé essentiellement d'universitaires a assisté...

Le département de philosophie de l'École normale supérieure (ENS) a marqué, vendredi dernier, la sortie de *Controverses*, première revue gabonaise spécialisée de philosophie. La nouvelle publication prolonge certes, la liste des revues qui animent l'activité scientifique et fait connaître l'institution ENS à l'extérieur. Mais puisqu'elle se veut spécialisée, *Controverses* se distingue des revues transversales et transdisciplinaires déjà existantes. En effet, on peut dire qu'avec cette première revue, le département de philosophie de l'ENS prend de l'épaisseur et de la maturité, car ce nouveau périodique favorise, de l'avis des observateurs avisés, l'émergence d'une véritable communauté de pensée se constituant dans une dynamique de travail d'équipe, de collaboration et de solidarité autour des objets philosophiques. Blanchot, dans la *Communauté inavouable*, indiquait déjà que la communauté a partie liée au livre, et que

de fait, il n'y a pas de communauté sans livre. Le département de philosophie de l'ENS s'inscrit résolument dans cette idée. D'où la construction de ses différents corps mettant en avant la diversité de ses horizons heuristiques et la singularité des profils de cette institution, créée il y a quarante-six ans. Elle regorge en son sein désormais : des métaphysiciens, des philosophes de l'art, du politique, de la morale, de l'économie et du droit, un philosophe du langage et de l'anthropobiologie, deux philosophes des sciences, un spécialiste d'éthique médicale et un autre d'éthique de l'environnement. La plupart ayant répondu présents à cet acte inaugural posé par les philosophes à l'ENS. Quel sens donner à un tel rassemblement, sinon qu'une École de philosophie commence à prendre forme au sein de l'ENS ? Alignée aux normes

CAMES, *Controverses*, qui est une revue semestrielle, comprend un directeur de publication, un Comité de rédaction, un secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture, tous composés de philosophes. La revue explore tous les domaines du savoir inhérent à la philosophie, interroge différents débats d'écoles, analyse



Photo : D.R

... à la présentation...

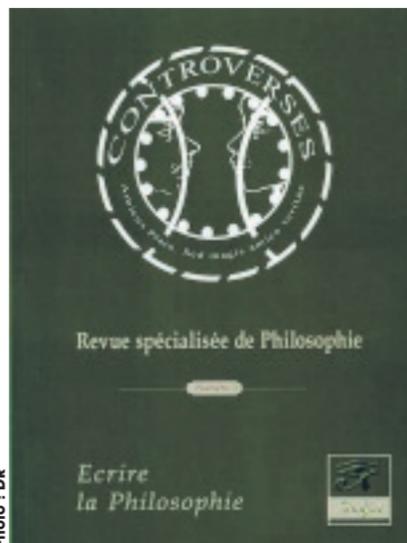


Photo : D.R

... de la nouvelle revue à l'ENS.

des courants philosophiques, propose des comptes-rendus de lecture d'ouvrage récemment publiés, et entend contribuer à la fécondité de la pensée tout autant qu'à la justesse de l'action, grâce, précisément, à l'effort de dépassement des positions idéologiques qui caractérisent une controverse en philosophie.

Et si "*Écrire la philosophie*" est le thème du premier numéro, on doit reconnaître que la salle de l'auditorium Tremblay de l'ENS a réuni plusieurs personnalités du monde universitaire, dont le recteur de l'Université Omar Bongo (UOB), Pr Marc Louis Ropivia, un ancien recteur de la même institution, Pr Pierre Nzinzi, le directeur de l'Institut de recherches en sciences humaines (IRSH), Alain Elloue-Engone, plusieurs directeurs des études, de nombreux chefs de départements de l'ENS et d'ailleurs, en plus de nombreux enseignants et étudiants, élèves et professeurs de lycées. Il reste maintenant à conjointer les efforts entre enseignants-chercheurs et chercheurs, à continuer d'alimenter le contenu éditorial pour gager la pérennité de la nouvelle revue, et partant de la communauté... autour du livre.

**Ici et ailleurs**

•Religion

**Le pape valide la célébration de mariages par des prêtres lefebvristes**



Photo : AFP

Le pape François a décidé de valider, à certaines conditions, la célébration de mariages par des prêtres intégristes lefebvristes, dans un nouvel effort de rapprochement avec cette communauté traditionaliste qui a rompu avec l'Église. Dans une lettre envoyée à la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX) et publiée hier, le Vatican précise que, "dans la mesure du possible", un prêtre catholique du diocèse devra assister au mariage et recevoir le consentement des époux. Suivra ensuite une messe célébrée par la FSSPX. Mais si aucun prêtre du diocèse n'est disponible, un prêtre lefebvriste -dont le Vatican ne reconnaît pas pleinement les ordinations- pourra recevoir le consentement des époux, précise le texte approuvé par le pape François.

•Zika

**10% des femmes infectées ont eu un enfant avec une malformation**

Près de 10% des femmes infectées par le virus du Zika aux Etats-Unis, en 2016, portaient un enfant qui avait une malformation cérébrale, selon un rapport des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) publié hier. Cette étude porte sur un sous-groupe de 250 femmes infectées de façon certaine par le Zika. Parmi elles, 24 portaient un fœtus ou ont donné naissance à un enfant qui avait un défaut cérébral.

•Population

**Financement en moins pour l'Unfpa**

Le gouvernement américain va cesser de financer le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), qu'il accuse de cautionner des pratiques de planning familial "coercitives". Selon un communiqué du Département d'Etat lundi soir, le président Donald Trump a donné instruction au secrétaire d'Etat Rex Tillerson « de prendre toutes les mesures nécessaires, dans le cadre de la loi, pour s'assurer que les dollars du contribuable américain ne financent pas des organisations ou des programmes qui soutiennent ou participent à la gestion d'un programme d'avortement coercitif ou de stérilisation involontaire. » Il en résultera le non-octroi au FNUAP de 32,5 millions de dollars pour l'année fiscale 2017, qui seront attribués à d'autres programmes de santé internationaux.